

«STRUCTURE ARGUMENTALE ET STRUCTURE CIRCONSTANCIELLE DANS LES STRUCTURES VERBE-NOM»¹

par
Mohyédine Benlakhdar

Quel itinéraire que celui du mot « grève » qui désignait une place au bord de la Seine où se rassemblaient les gens qui cherchaient du travail. Maintenant on ne dit plus aller sur la grève ; mais être en grève ou faire grève ! (les dictionnaires).

À la base de ce travail nous sommes partis de deux postulats :

– le premier, désormais classique, consiste à lier de manière définitoire les circonstants locatifs (inessifs ou directifs) aux prépositions du même ordre (inessive et locative).

– le deuxième consiste à dire qu'un N [+Humain] ne saurait être un circonstant de lieu, abstraction faite du sens – propre ou figuré – du verbe qui précède ce N. Comme chacun sait, les circonstants locatifs sont d'habitude liés aux prépositions. Nous ne traiterons pas directement de ces dernières si ce n'est pour signaler leur absence dans certaines constructions où on s'attendrait à les rencontrer.

I. CONSTRUCTIONS ÉTUDIÉES

Dans plusieurs langues, certaines combinaisons V-N se comportent de telle sorte qu'on ne peut les séparer sans avoir une autre occurrence et donc un autre

1. Cet article est à l'origine une communication faite dans le cadre d'un hommage à Kaddour Cadi, organisé par le GREL (Faculté des Lettres-Fès) le 30 novembre 1995.

emploi. Nous ne chercherons pas à savoir si ces constructions sont typiquement « figées » ou seulement en apparence.

Si les noms de ces constructions ne peuvent être pronominalisés parce que non isolables, leurs verbes n'acceptent pas la passivation. De même qu'ils ont la particularité, pour le moment empirique, de ne pas admettre l'auxiliation, au passé pour les uns ; au non-passé pour les autres. En outre il n'est pas toujours possible de dériver directement un N de ces verbes.

En revanche certaines constructions V-N, où les N sont des circonstants, apparaissent à la voix passive. Certains tests permettent de constater les particularités de ces constructions. Ces tests sont : la pronominalisation du N ; la passivation du V ; l'auxiliation de V ; la nominalisation de V (V → N)...

Certains de ces tests peuvent être considérés comme déterminants.

Il faut toutefois rappeler que si tous les tests tendent à attester l'*inviolabilité* de ces constructions, rares sont les constructions qui sont vraiment immuables. Il n'y a qu'à penser à la possibilité de conjuguer leurs verbes à toutes les personnes et à tous les thèmes, avec ce que cela implique comme changement du genre et du nombre des noms, pour s'en rendre compte.

Nous nous intéresserons quant à nous davantage à deux tests : l'auxiliation et la nominalisation de V. Pour une illustration complète nous donnons brièvement des applications de la pronominalisation de N et de la passivation de V, qui nous montrent que ce dernier n'est pas un argument².

La pronominalisation

– *bbi* (couper) :

1 – *bbi ađar* : couper le pied, cesser de fréquenter
ibbi uđar (moyen) : arrêt du va-et-vient

– *rřəz* (casser) :

2 – *rrez aməzzuγ* (casser l'oreille), prêter attention, épier.

Les N ne peuvent être pronominalisés, parce qu'ils ne sont pas des arguments :

4 – *irřa-t* (il l'a cassé)
dərb-u (il l'a frappé)

Ces énoncés sont syntaxiquement corrects ; mais posent un problème d'acceptabilité sémantique. En outre ne peut être pronominalisé qu'un N distinct de V. Ce qui n'est pas le cas ici.

2. Rien ne nous empêche de parler ici d'« actant sémantique » ou d'actant extra-linguistique (Melčuk).

La passivation

Les verbes ne peuvent être passivés dans ces constructions :

5 – **ittuyabbi wuḍar* (le pied a été coupé)

Cette impossibilité de passer les verbes dans ces constructions, peut être expliquée, en termes Milneriens (1986) par le fait que les N2 ne font pas partie de la projection du verbe et ne sont donc pas des arguments.

Néanmoins et malgré leur importance, ces tests peuvent paraître classiques ou galvaudés ; à la différence de ceux de l'auxiliation et de la nominalisation, peu appliqués jusqu'ici.

L'auxiliation

kk (passer, avoir l'habitude + passé) ne peut accompagner certains de ces verbes :

6 – ?**ikka iwḡta diḡs anfa*

Une fois il a été demander de ses nouvelles

L'auxiliaire *ili* (être) :

7 – ?**illa iwḡta anfa g gmas*

Il a déjà demandé des nouvelles de son frère

en revanche on peut avoir :

8 – *ad yili iwḡta anfa g gmas*

À l'heure qu'il est il doit avoir demandé des nouvelles de son frère

Si le deuxième verbe est à l'inaccompli et marque l'aspect duratif tous les auxiliaires sont admis, au passé bien entendu. Ce qui signifie simplement que ces unités sont intrinsèquement duratives. Car quand un verbe est à l'accompli, il y a l'idée de la brièveté.

La nominalisation (V → N)

Voyons à présent une autre propriété de ces constructions à savoir leur attitude quant à la nominalisation. Mis à part le verbe *nəγ* (tuer) qui n'a pas de dérivé en N, les autres demandent la préposition *n* (de). Ainsi nous aurons *ubuy n uḍar* (la coupure du pied) pour *bbi adar*, coupure qui ne peut être entendue qu'au sens propre. Conséquence immédiate, l'ambiguïté qui en résulte quant au statut du 2^e N, lequel est précédé d'une préposition *n* lui aussi. Ce N ne peut être que le sujet (*cf.* Milner 1982). Mais on ne sait pas s'il est « agent » ou « objet ». Ainsi dans *ubuy n uḍar n eli* la coupure du pied d'Ali, on ne sait pas si Ali a coupé le pied ou si c'est son pied qui est coupé.

Par ailleurs les autres nominalisations de *wwət*³, si elles sont possibles d'un point de vue dérivationnel, sont inadmissibles quant à l'effet qu'elles produisent : **titi n unfa* ; **titi n ətmara*. Le nom *titi* n'est admis qu'en tant que nom du verbe *wwət* (frapper) au sens propre de « donner un/des coups ».

II. PRÉPOSITIONS LOCATIVES ET CIRCONSTANTS

Les circonstants (de lieu ou de temps) et éventuellement les adverbes de manière restent collés à certains verbes, de mouvement en l'occurrence, même en cas de passivation dans certaines langues ; ex : Il a été marché longuement sur ces sentiers, il a été dormi dans ce lit) et nous retrouvons la structure V No (passif) prép N1 où N1 est un circonstant.

9 – *dri-x-tənt*

Je suis tombé [dans] les (bouses)

Je suis dans le pétrin

Le verbe *dər* est ici collé à son « objet » censé être un locatif sans passer par une préposition. Ce n'est pas le seul contexte où ce verbe introduit un circonstant locatif sans préposition. C'est le cas aussi dans :

10 – *idra (y)awal*⁴.

Il est tombé [dans] le parole

Il est dans le pétrin

Les constructions « standard » des énoncés ci-dessus devraient être :

*9' – *idra g wawal*

Il est tombé dans le parole

*10' – *dri-x dik-sənt*

Je suis tombé dans elles (les bouses)

Exemples d'absence de préposition⁵ :

ffəγ: iffəγ ixf-nnəγ : il est sorti tête sa/Il a perdu la raison.

3. Certaines séquences V-N en apparence figées peuvent subir des modifications : d'abord par le test de l'auxiliation ; mais aussi par l'adjonction d'adjectifs ou d'adverbes :

iwwta dik-s anfa (assnat)

Il a demandé de ses nouvelles (hier).

4. Le [y] est là pour éviter le hiatus.

5. La même absence de préposition « locative », encore une fois, se constate aussi avec le verbe *əddu* et son antonyme *dri:s* (ê. en petite quantité, petit nombre) dans :

a) *iədda-t wawal*

ê- trop le parole

Il parle trop

b) *idrus-t wawal*

ik^ojəm-t lγ^oucc : il est entré-lui la fraude/Il est devenu fourbe.

zəɗɣən-t ləjnun : ils habitent-lui les démons/Il est possédé.

issara timizar : il se promener les pays/Il a beaucoup voyagé.

da yttaly ar ittug^oz iberdan : il monte et descend les chemins/Il vadrouille.

La même absence de préposition se constate aussi avec le verbe *k^ojəm* (entrer) et *ffəg* (sortir) dans :

11 – *ik^ojəm awal*
il est entré () la parole
le voilà mêlé au problème

Il y a lieu de préciser qu'en fait de locatif le clitique *t* ne renvoie pas forcément à un lieu.

12 – *iffəγ awal*
il est sorti () le parole
Il n'est plus concerné par le problème

où la préposition *səg* (de : provenance), en réalité *s + g*, devrait introduire *awal*. La préposition *səg* n'est pas la seule à subir l'effacement. La préposition *γif* ou *xəf* (sur) subit le même sort dans :

13 – *iniy əli [] iyyis*
Ali est monté [sur] le cheval
Ali est monté à cheval ;

iyys (cheval) devrait être précédé de *gif/xəf* (sur). Mais alors que 8 est aussi acceptable avec que sans préposition ; 6 et 7 sont tout à fait inhabituelles voire inacceptables avec les préposition *s* (vers) et *səg* :

14 – *ik^ojəm s wawal*
il est entré dans le parole

15 – *iffəγ səg wawal*
il est sorti de le parole

La raison en est probablement que *awal* n'est pas, sémantiquement, un circonstant ; à la différence de *iyys* ou *taddart* (maison) dans :

16 – *iffəγ səg taddart*
il est sorti de la maison

ê- peu lui-objet parole

Il est taciturne

c) *idra g wawal*

Il est tombé dans le parole

a') *icdda dik-s wawal*

Il est trop dans lui le parole

b') *idruss dik-s wawal*

Il est peu dans lui le parole

17 – *ik^ojəm s taddart*
il est entré à la maison

où le circonstant est un lieu sémantiquement parlant. Toutes ces données font que le circonstant *awal* est un circonstant particulier. Mais le plus frappant c'est le statut de la préposition, plus précisément son effacement. En outre le test de « l'interrogation » (Gross, 1981) révèle que *awal* répond à la question *mayd* (quoi) qui est la question des « objets », *iyyis* répond à *mayd* et *maγif/maxəf* (sur quoi); tandis que *taddart* ne répond qu'à la question *mas* (vers où) et *segmi* (d[e] où). Pour en finir avec l'absence de la préposition devant un circonstant locatif citons cet exemple :

18 – *idda iberdan-nnəs*
il est parti [] ses chemins
il est parti

III. CONCLUSION

Les noms *awal*, *iberdan*, *ixf...*, ne seraient donc pas des circonstants au sens courant (sémantique) du terme. Une pareille considération implique aussi que la préposition est liée au nom (circonstant) et non au verbe, puisque de toute façon elle l'est soit au verbe soit au nom. Dans le cas où elle serait liée au circonstant, on est en droit de se demander si elle n'y est pas liée définitoirement. En d'autres mots pouvons-nous parler de circonstant locatif sans qu'il y ait de prépositions? Cette question se pose non seulement pour le berbère mais aussi pour d'autres langues.

L'effacement de la préposition se rencontre aussi en français, dans « J'habite [à] Paris »; alors que la même préposition est obligatoire dans « Je réside à Paris ».

Est-ce à dire que le caractère facultatif de la préposition est liée à la nature lexicale du verbe? Ce serait aller trop vite en besogne sachant qu'un verbe comme « aller », différent des deux premiers, exige la présence de la préposition d'une part, d'autre part cela voudrait dire que nous rattachons la préposition au verbe, rattachement qui doit être démontré.

Par ailleurs et dans le cadre du lien étroit entre verbes de mouvement et prépositions, directives notamment, le chleuh et les régions limitrophes (Mgoun et Dadès) pour le sud, nous offrent des exemples où ni la préposition ni le verbe de mouvement n'apparaissent :

19 – *ira-nn Mərrakc* (Chleuh)
Il veut (là-bas) Marrakech
Il compte aller à Marrakech

Dans cet exemple la préposition *s* (à, vers) se trouve supplantée par la particule d'orientation *m* (là-bas : éloignement) et le verbe *ddu* « aller » déduit ou supposé grâce au contexte et à la présence du modal volitif *iri* (vouloir). On ne peut effacer, dans les exemples où la préposition n'apparaît pas, les circonstants comme on aurait pu le faire dans d'autres. À en croire J. Feuillet (1980 : 26) : « *On est obligé de séparer les compléments de temps et de lieu entrant dans la valence ou le module d'un verbe des mêmes compléments couvrant l'ensemble de la phrase.* » Autrement dit tous les circonstants *ne sont pas facultatifs* comme ils *ne sont pas tous des compléments de phrase*.

Ceci dit si les éléments avancés ci-dessus permettent de mieux cerner les circonstants de lieu, ils ne sauraient suffire pour élucider la nature complexe des prépositions.

MOHYÉDDINE BENLAKHDAR

RÉFÉRENCES

- BENLAKHDAR M., 1991, *Des catégories fondamentales dans le système verbal de Tamazight : aspect, temps et mode*, (le parler des Ayt Izdeg), Maroc, Paris, INALCO.
- CADI K., *Transitivité et diathèse en tarifit : analyse de quelques relations de dépendance lexicale et syntaxique*, Thèse de doctorat d'État. Paris III, 1990.
- 1995 : « Passif et moyen en berbère rifain », *Études et documents berbères*, 12, La Boîte à Documents/Édisud.
- DESCLES J.-P. & GUENTCHEVA Z., 1993, « Le passif dans le système des voix du français », *Langages*, 109, Paris-Larousse, 73-102.
- GIRY-SCHNEIDER J., 1978, « Interprétation aspectuelle des constructions verbales à double analyse », *Linguistic Investigations*, II : 23-54, John Benjamins B. V., Amsterdam.
- GROSS M., « Formes syntaxiques et prédicats sémantiques », *Langages*, 63, Larousse, Paris, 1981.
- 1994 : « La structures d'argument des phrases élémentaires », *Lingua Franca*, Rivista della scuola universitaria CUM, n° 1 (tiré à part).
- LECLÈRE Ch., 1993, « Classes des constructions directes sans passif », *Langages*, 109, Paris-Larousse, 7-34.
- MILNER J.-Cl., *Ordres et raisons de langue*, Éditions du Seuil (pp. 69-139, notamment) ; 1982.
- 1986 : « Introduction à un traitement du passif », *DRL*, Collection ERA 642.